

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

COMMUNE D'UCCLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE (013/2017)

Le Collège des Bourgmestre et Echevins fait connaître qu'est soumis à enquête publique :

Le projet de plan régional de développement durable (PRDD) et le rapport sur les incidences environnementales :

du **13 janvier 2017 au 13 mars 2017 inclus.**

Des renseignements ou des explications techniques peuvent être obtenus à l'administration communale où les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : Service de l'Urbanisme, rue Auguste Danse, 25, au rez-de-chaussée, à 1180 Bruxelles, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le mardi soir de 17 heures jusqu'à 20 heures. Les renseignements ou explications techniques sont à demander à Messieurs Didier Heymans, Luc Willeaume et Mesdames Aurélia Bruschi, Dominique Dosogne, Anne-J. Frognet et Vanessa Coustry le mardi matin de 9 heures à 12 heures, ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.30.

Les documents mis à l'enquête sont également disponibles sur le site internet www.prdd.brussels

Les observations et les réclamations sont à adresser au Gouvernement à l'adresse suivante :

**perspective.brussels
(Bureau bruxellois de la planification)
Stratégie territoriale
Enquête publique - PRDD
Rue de Namur, 59
1000 Bruxelles**

au plus tard le 13 mars 2017.

Au besoin, ces observations ou réclamations peuvent être formulées oralement, avant cette date, auprès de l'agent ou de la personne désignée à cet effet à l'adresse suivante : Service de l'Urbanisme, rue Auguste Danse, 25, au rez-de-chaussée, uniquement le mardi matin de 9 heures à 12 heures.

A Uccle, le 13 janvier 2017.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,
Laurence VAINSEL.

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

L'Echevin de L'Urbanisme,
Marc COOLS